

Direction de
l'environnement et du
développement durable

PORTRAIT 2010

DES MATIÈRES [R]ÉSIDUELLES
de l'agglomération de Montréal



Ville de Montréal

Production

Service du développement et
des opérations

Direction de l'environnement
et du développement durable

Division de la planification et des opérations -
Gestion des matières résiduelles

Photographie

Ville de Montréal

Design graphique

Studio de design graphique, Ville de Montréal

Coordination de l'impression

Centre d'impression, Ville de Montréal

GRA-000580-8835

3^e trimestre 2011

ISSN : 1922-981X (version imprimée)

ISSN : 1927-260X (pdf)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives du Canada, 2011

Imprimé sur papier contenant 100 % de fibres postconsommation -
certifié écolo-logo, procédé sans chlore et fsc recyclé - fabriqué à
partir d'énergie biogaz



ville.montreal.qc.ca/environnement

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

3	MOT DES ÉLUS
4	INTRODUCTION
5	FAITS SAILLANTS
7	PORTRAIT GLOBAL – agglomération de Montréal
9	DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES
10	GESTION MUNICIPALE
10	RÉDUCTION À LA SOURCE
11	RÉEMPLOI
13	RÉCUPÉRATION
17	VALORISATION
19	ÉLIMINATION
20	GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
22	PRODUCTION INDIVIDUELLE
25	TABLEAUX SYNTHÈSES – agglomération de Montréal
26	TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL
29	DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES
29	POPULATION
30	NOMBRE DE LOGEMENTS PAR TYPE D'IMMEUBLE
32	TYPE D'HABITATIONS
34	GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION / VALORISATION
34	MATIÈRES RECYCLABLES
36	RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX
38	RÉSIDUS CRD RÉSIDENTIELS ET ENCOMBRANTS
40	MATIÈRES ORGANIQUES
42	GESTION MUNICIPALE – ÉLIMINATION
42	ORDURES MÉNAGÈRES, RÉSIDUS CRD RÉSIDENTIELS ET ENCOMBRANTS
44	GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
46	PRODUCTION INDIVIDUELLE
48	CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION
49	QUANTITÉS RÉCUPÉRÉES EN AMONT
50	LEXIQUE

MOT DES ÉLUS



Gérald Tremblay
Maire de Montréal



Alan DeSousa, FCA
Vice-président du comité exécutif
Responsable du développement durable

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Ce *Portrait des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal* apporte des résultats positifs. Depuis le précédent *Portrait*, le taux de récupération global n'a cessé d'augmenter dans l'agglomération de Montréal, pour atteindre 37 % en 2010.

Ainsi, le taux de récupération des matières recyclables atteint 53 %. Celui des résidus domestiques dangereux (RDD), 56 %. Les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'origine résidentielle (CRD) et les encombrants, 59 % alors qu'il était de 43 % en 2008. Cependant, il faut persévérer pour atteindre l'objectif global de mise en valeur pour les matières résiduelles, fixé à 65 % par le gouvernement du Québec. Autre indice d'une progression indéniable sur la voie du développement durable, les quantités d'ordures ménagères éliminées ont diminué de 2,1 % depuis 2008. Des dizaines de milliers de tonnes ont ainsi pu être valorisées plutôt qu'enfouies!

Cela dit, et nous devons tous en rester conscient, beaucoup reste à faire. S'il est un mot qui doit nous guider, c'est bien celui-ci : ACTION.

Pour l'administration municipale, cette ACTION est lancée. Elle se concrétise par la distribution en 2010 et 2011 de dizaines de milliers de bacs roulants supplémentaires pour la collecte sélective des matières recyclables, par l'entrée en service en 2011 d'un septième écocentre et par la construction d'infrastructures qui permettront de valoriser les matières organiques.

Pour vous-même, l'ACTION passe par la pratique quotidienne des « 3R » : réduction à la source, réemploi et recyclage. Déjà, le succès des collectes sélectives et la hausse de fréquentation des écocentres montrent cet engagement citoyen.

Dans les années à venir, d'autres nouveautés viendront améliorer encore nos habitudes de vie et notre gestion environnementale. À titre d'exemple, la collecte des résidus alimentaires, amorcée par plusieurs arrondissements et villes reconstituées, contribuera à réduire fortement les quantités de matières éliminées. En ce qui concerne la collecte sélective des matières recyclables, des outils performants sont déjà en place. S'y ajoutera le nouveau bac montréalais qui remplacera le petit bac vert actuel et permettra aux citoyens de manipuler plus facilement leur outil de collecte. La participation citoyenne est essentielle pour atteindre les objectifs gouvernementaux.

Au terme de plus de deux décennies d'efforts, et notamment des années 2006 à 2010, nous pouvons être fiers des résultats obtenus. Tout est en place pour bâtir, avec vous, une collectivité plus responsable, une ville plus durable.

Gérald Tremblay
Maire de Montréal

Alan DeSousa, FCA
Vice-président du comité exécutif
Responsable du développement durable

INTRODUCTION

Le Portrait 2010 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal (Portrait) présente les résultats des cinq dernières années de leur gestion et on y retrouve les résultats des années 2006 à 2010. Il fait suite au Portrait 2008 qui regroupait les résultats des années 2004 à 2008.

L'agglomération de Montréal est composée de 16 municipalités liées, dont la Ville de Montréal qui regroupe 19 arrondissements.

En fonction de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, le partage des compétences en matière de gestion des matières résiduelles se répartit ainsi :

- L'agglomération est responsable de la valorisation et de l'élimination des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion si elles sont dangereuses, de même que de l'élaboration et de l'adoption du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal (Plan directeur). Aux termes de la loi, la Ville de Montréal, en tant que municipalité centrale, exerce les compétences de l'agglomération incluant la préparation du Plan directeur.
- Les villes liées (dont les arrondissements dans les cas de la Ville de Montréal) sont responsables de la collecte et du transport des matières résiduelles.

L'agglomération doit aussi fournir à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) tous les résultats reliés à la gestion des matières résiduelles afin de se conformer aux objectifs de valorisation fixés par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* (Politique québécoise).

Tout comme en 2008, dans une volonté d'harmonisation de la méthode de calcul avec celle de la CMM, la méthodologie utilisée pour déterminer les taux de récupération est celle développée par la CMM en 2007. Les données de 2007 à 2010 sont donc calculées sur une même base et par le fait même, comparables.

Ainsi, le bilan de l'agglomération de Montréal repose sur l'observation des quantités récupérées et éliminées par les services municipaux. Il s'appuie aussi sur une estimation des quantités prises en charge par des citoyens (par exemple par l'herbicyclage ou le compostage domestique) ou des entreprises (responsabilité élargie des producteurs); dans ces cas, il s'agit de quantités gérées en amont des services municipaux. Par conséquent, les quantités générées sur le territoire de l'agglomération de Montréal résultent de la sommation des quantités en amont, des quantités récupérées et des quantités éliminées.



Ville de Montréal

FAITS SAILLANTS

Le Portrait regroupe les données de 2006 à 2010, autant pour les matières faisant l'objet de programmes de récupération que pour celles dirigées vers l'élimination.

Voici les résultats qui se démarquent :

GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Les quantités de matières générées sont en baisse de 3,6 % depuis 2008, date du dernier Portrait.
- La récupération sur le territoire de l'agglomération en 2010 représente 348 664 tonnes, ce qui correspond à 37 % des quantités de matières résiduelles générées (voir page 49).
- L'élimination sur le territoire de l'agglomération en 2010 représente 659 888 tonnes, ce qui correspond à 63 % des quantités de matières résiduelles générées (voir page 49).

RÉCUPÉRATION/VALORISATION

- Les quantités de matières recyclables collectées sont en hausse de 5,8 % depuis 2008, et le taux de récupération est de 53 % en 2010. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 7 % par rapport à l'objectif de 60 % de la Politique québécoise.
- Les quantités récupérées de résidus domestiques dangereux (RDD) sont en hausse de 5,3 % par rapport à 2008, et le taux de récupération est de 56 % en 2010.
- Les quantités de résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) résidentiels et d'encombrants valorisées sont en hausse de 25,1 % par rapport à 2008, et le taux de récupération est de 59 % en 2010. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 1 % par rapport à l'objectif de 60 % de la Politique québécoise.
- Les quantités de matières organiques ramassées sont en hausse de 32,9 % par rapport à 2008, et le taux de récupération est de 10 % en 2010. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 50 % par rapport à l'objectif de 60 % de la Politique québécoise.

ÉLIMINATION

- Les quantités d'ordures ménagères éliminées sont en baisse de 2,1 % depuis 2008.
- Les quantités de résidus CRD résidentiels et d'encombrants éliminées sont en baisse de 60,1 % depuis 2008.

PRODUCTION INDIVIDUELLE

- Depuis 2008, la production individuelle des matières résiduelles collectées de porte en porte (matières recyclables, matières organiques et ordures ménagères) est relativement stable et la comparaison des années 2008 et 2010 montre une augmentation de 1% de cette production.



PORTRAIT GLOBAL

agglomération de Montréal



DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES¹

Population et bâti

En 2010, la population de l'agglomération est de 1 888 163 habitants. L'agglomération occupe un territoire de 500 km² et a une densité moyenne de 3 776 habitants au km².

Le bâti² se caractérise par une dominance d'immeubles de 8 logements et moins, composée à 76 % de résidences unifamiliales et de duplex.

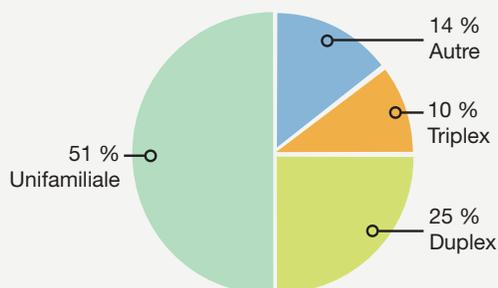
TYPE D'IMMEUBLE	Logements	%
Résidentiel 8 et moins	595 260	66
Résidentiel 9 et plus	309 483	34
Total	904 743	100

TYPE D'HABITATION	Nbre d'unités	%
Unifamiliale	152 620	51
Duplex	75 565	25
Triplex	31 095	10
Autre	41 323	14
Total	300 603	100



Ville de Montréal

TYPE D'HABITATION



¹ Source : Population : Décret 1334-2009 du gouvernement du Québec.

² La répartition des immeubles à logements est extraite du rôle foncier de l'agglomération, actualisé en avril 2011, Direction des systèmes d'information.

GESTION MUNICIPALE

La gestion municipale des matières résiduelles regroupe les différents services offerts aux citoyens pour la récupération et l'élimination des matières résiduelles. Celles-ci incluent les ordures ménagères, les résidus CRD résidentiels et les encombrants.

Les ordures ménagères sont des matières résiduelles produites par les citoyens en secteur résidentiel. Elles sont composées de matières recyclables, de matières organiques, de RDD, de textiles et d'appareils issus des technologies de l'information et de communication (TIC). Les résidus CRD résidentiels comprennent le bois, le plâtre, le métal, la brique, etc. Les encombrants sont les meubles, les matelas et les électroménagers.

Des collectes sélectives en vue de la récupération et de la valorisation, et des collectes en vue de l'élimination, sont offertes à leurs citoyens par les municipalités de l'agglomération. De plus, il existe, pour les citoyens, des possibilités d'actions personnelles qui vont dans le sens de la réduction à la source et du réemploi.

RÉDUCTION À LA SOURCE

La réduction à la source permet d'éviter la génération de matières résiduelles lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit. Pour le citoyen, la réduction à la source peut être une préoccupation lors de la consommation de biens.

Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets, la Ville de Montréal contribue au financement des activités qui sont organisées par Action RE-Buts pour sensibiliser la population montréalaise sur les méthodes de gestion responsable des matières résiduelles basées sur l'approche des 3 R : réduction à la source d'abord puis réemploi et recyclage.

Pour la clôture de la Semaine québécoise de réduction des déchets, la Ville de Montréal a initié, le 24 octobre 2010, *Un brin de folie pour l'Halloween*, une fête familiale qui a rejoint près de 500 personnes. Cette activité a été organisée en partenariat avec l'organisme à but non lucratif (OBNL)

Renaissance qui a fourni des vêtements pour l'occasion. Dans une ambiance des plus joyeuses, l'événement s'est déroulé sur le site du Jardin botanique. Les familles étaient invitées à créer leurs propres déguisements à partir de vêtements et d'accessoires du quotidien, démontrant qu'il est facile et amusant de fêter l'Halloween à peu de frais. Une parade de mode et un groupe de musiciens utilisant les objets de la vie courante ont complété cette journée.

Campagne de promotion pour une consommation plus responsable !

La Ville de Montréal a initié depuis 2009 une campagne de promotion à la période des Fêtes pour inciter les Montréalais à une consommation plus responsable. Les messages diffusés sont :

- Pour Noël faites un cadeau à l'environnement, consommez autrement ;
- Pour Noël, faites un cadeau à l'environnement, offrez la culture.

En plus de sensibiliser les Montréalais, les placements publicitaires favorisaient la consultation du site internet de la Ville au www.ville.montreal.qc.ca/consommezautrement. Des conseils étaient proposés pour organiser une liste de cadeaux plus respectueux de l'environnement. Le volet culture offrait un choix différent aux traditionnels cadeaux emballés. De plus, un partenariat avec la Vitrine culturelle permettait d'acheter les billets de spectacles à partir du site internet de la Ville. Également, le Conseil des arts de Montréal, la Chambre de commerce du Grand-Montréal, les Muséums nature et Culture Montréal ont été des relayers en faisant la promotion de la page « Consommer autrement » dans leur bulletin électronique ou sur leur site internet.



Ville de Montréal



La Ville a mandaté la firme L'Observateur afin de réaliser une évaluation de l'impact publicitaire de la campagne. Il en est ressorti que près de 40 % de population affirme avoir remarqué l'un ou l'autre des messages et que 88 % ont compris le message de réduction de la consommation.

La consommation responsable ! C'est bon aussi pour les employés !

Depuis quelques années, l'agglomération, sensibilise et incite ses employés à adopter des mesures de réduction à la source, telles que la photocopie recto verso, l'utilisation de tasses à café réutilisables au lieu de verres en styromousse, etc.

Également, le 2 décembre dernier, une invitation au Bazar de Noël a été lancée aux 1 200 employés de l'édifice Louis-Charland. Une dizaine d'exposants offraient des articles issus du réemploi ou des produits équitables. Près de 250 employés ont puisé dans leur bourse afin de se procurer des cadeaux originaux pour leurs proches ou pour eux-mêmes.

RÉEMPLOI

Le réemploi est l'utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification importante de son apparence ou de ses propriétés.

Depuis 1993, la Ville de Montréal effectue la promotion des entreprises impliquées dans le réemploi en collaborant à la publication d'un *Répertoire des adresses du réemploi*. D'un format papier à ses débuts, il se double maintenant d'un format numérique. D'année en année, des améliorations sont apportées pour faciliter son utilisation. L'édition de 2010 se caractérise par un format magazine, par une campagne d'information et par une mise à jour sur le site Internet de la Ville de Montréal.

Le Répertoire regroupe près de 350 adresses sur l'île de Montréal où il est possible de donner ou de vendre des objets dont on n'a plus besoin, ou de trouver des petits trésors que l'on aimerait réutiliser. La version électronique permet de faire une recherche selon plusieurs paramètres (par territoire, par type d'entreprise, etc.).

En plus de démystifier les 3RV, le magazine pose un regard sur les choix et les habitudes de consommation des Montréalais. Il propose des trucs simples pour donner une seconde vie à des objets. Le document aborde aussi d'autres sujets, tels que le compostage, le recyclage, les résidus domestiques dangereux, les écocentres, les Éco-quartiers. Des témoignages de Montréalais viennent renforcer les messages.

La Ville a aussi innové en mettant sur pied un réseau permanent de distribution du magazine dans plus de 100 entreprises du réemploi réparties sur tout le territoire de l'île. Elle a également consolidé son réseau de distribution interne en l'offrant dans 125 édifices municipaux (Bureaux Accès Montréal, bibliothèques, etc.). Plus de 30 000 copies ont été écoulées dans ces réseaux.

L'agglomération offre aussi à ses citoyens la possibilité d'aller déposer leurs matières réemployables dans ses six écocentres. Certains arrondissements et villes reconstituées ont aussi des lieux de dépôt ou effectuent des collectes spéciales. En 2010, 615 tonnes de matières ont été reçues en vue de leur réemploi. De plus, une évaluation de l'activité réemploi dans les écocentres a été complétée et a conduit à deux projets-pilotes afin d'en améliorer le fonctionnement.



Ville de Montréal

Centre du réemploi : dépôt d'articles

Un projet pilote aux écocentres Saint-Michel et Côte-des-Neiges a permis d'explorer une nouvelle approche quant au réemploi dans les écocentres. Les centres de réemploi y sont devenus des lieux de dépôt d'articles. Leur vente se fait maintenant par l'intermédiaire d'entreprises vouées au réemploi. Cette façon de faire se rapproche plus de la mission de transit de matières qui est à la base de la naissance des écocentres.

Les cloches à vêtements

Les cloches installées dans les écocentres sont accessibles à l'année et il est possible d'y déposer des vêtements et accessoires de même que du linge de maison. La Ville expérimente à l'écocentre Saint-Michel un nouveau type de cloche enfouie dans le sol. Celle-ci a une grande capacité, son ouverture est facilement accessible et elle peut être vidée mécaniquement. Un aménagement paysager favorise une meilleure intégration et la propreté du site.

Les vêtements déposés par les citoyens sont récupérés par des entreprises impliquées dans le réemploi. Celles-ci collectent la majorité des textiles sur le territoire de l'agglomération.



RÉCUPÉRATION

Matières recyclables

Les matières recyclables sont ramassées par une collecte sélective qui se fait en bordure de rue, une fois par semaine, à l'aide de petits bacs de récupération, de sacs ou de bacs roulants, selon le type d'immeuble. Le service offert aux divers-ses clientèles (aux résidences, institutions et édifices municipaux et, dans un cadre limité, aux industries et commerces) peut varier selon les villes reconstituées ou les arrondissements de Montréal. Certains hébergent des écocentres et des lieux de dépôt (cloches) pour l'apport volontaire des matières recyclables. En 2010, l'ensemble des immeubles résidentiels de l'agglomération ont accès à la collecte sélective des matières recyclables. Les quantités collectées sont en hausse de 5,8 % depuis 2008, et le taux de récupération est de 53 % en 2010. Entre 2009 et 2010, le taux de récupération est stable car plus de matières résiduelles ont été générées.



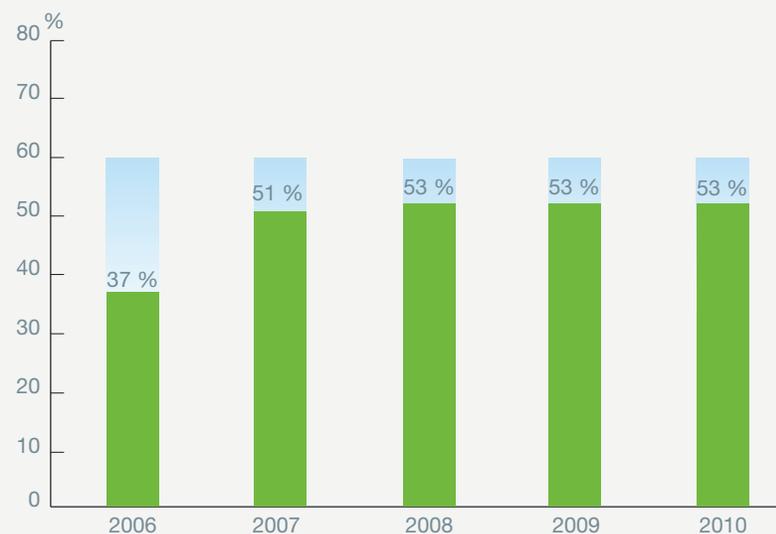
Ville de Montréal

MATIÈRES RECYCLABLES	Agglomération de Montréal				
	2006	2007	2008	2009	2010
Quantité (tonnes)	117 964	141 250	150 355	151 197	159 008
Taux de récupération* (%)	37	49**	51**	53	53
Kg/personne/an ³	64	75	79	81	84

* La méthode de calcul développée par la CMM pour son Tableau de bord a été utilisée à partir de 2007.

** Les taux de 2007 et 2008 ont été recalculés avec la méthode 2010.

MATIÈRES RECYCLABLES



L'objectif québécois de valorisation des matières recyclables, dans les municipalités, est de 60 % (selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008). Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 7 % par rapport à l'objectif.

3 En 2006, les données ont été calculées en utilisant la population du Recensement de 2006 de Statistique Canada. De 2007 à 2010, les décrets du Gouvernement du Québec concernant la population des municipalités et des arrondissements ont été utilisés.

En 2010, toutes les matières recyclables, une fois collectées, ont été acheminées au Centre de récupération et de tri localisé au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) à Montréal pour y être triées et conditionnées en vue de leur vente à des entreprises de recyclage.

À la suite d'un concours de design, en 2007, et d'essais sur le terrain en 2009, la Ville de Montréal a poursuivi en 2010 le développement d'un nouvel outil de collecte des matières recyclables : le bac montréalais. Le nouvel outil facilitera son utilisation par le citoyen et le collecteur, améliorera la propreté des rues et augmentera la quantité de matières recyclables pouvant y être placées.

RECYC-QUÉBEC et Éco Entreprises Québec ont participé financièrement aux phases de validation du projet qui ont été menées avec la collaboration du Laboratoire design et proximité de l'École de design de l'UQÀM.



Ville de Montréal



Résidus domestiques dangereux

Les citoyens apportent leurs RDD dans les six écocentres de l'agglomération ou aux sites temporaires de collecte. Les RDD sont pris en charge par une entreprise spécialisée et transportés dans un lieu de traitement en vue de leur recyclage, de leur valorisation ou de leur élimination selon les règles de l'art. Les quantités récupérées sont en hausse de 5,3 % depuis 2008, et le taux de récupération est de 56 % en 2010.

Certains RDD sont repris par les commerces qui en font la vente (peintures, huiles, médicaments, batteries d'automobile). Cependant, on ne connaît pas les résultats de cette récupération sur le territoire de l'agglomération.

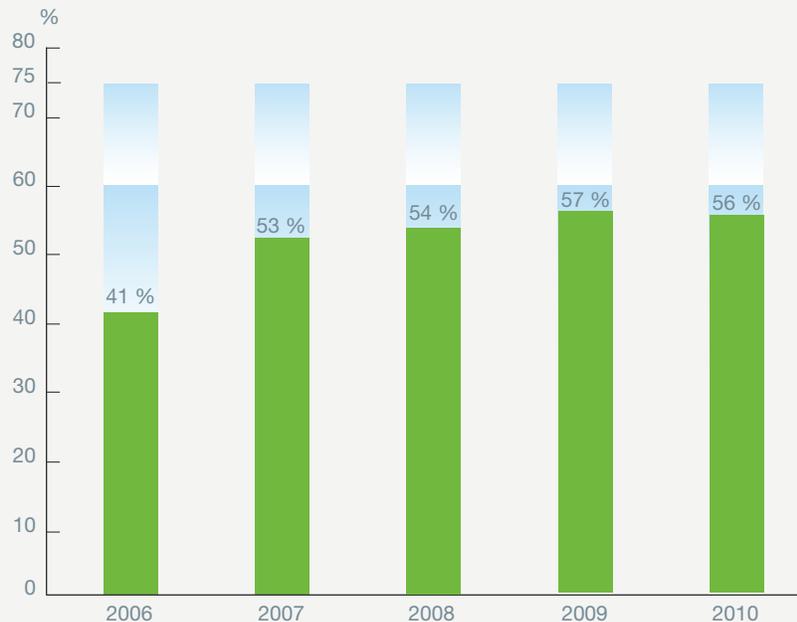
En 2010, 74 % des RDD récupérés l'ont été aux écocentres.



Ville de Montréal

RDD	Agglomération de Montréal				
	2006	2007	2008	2009	2010
Quantité (tonnes)	1 417	3 027	3 158	3 267	3 325
Taux de récupération (%)	41	53	54	57	56

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX



L'objectif québécois de valorisation des RDD, dans les municipalités, est fixé en distinguant deux groupes de matières. Pour les huiles, la peinture et les pesticides, l'objectif est de 75 % (selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008). Pour les autres résidus domestiques dangereux, il est de 60 %. Seul le taux de récupération global, toutes catégories confondues, est disponible pour l'agglomération.

Résidus CRD résidentiels et encombrants

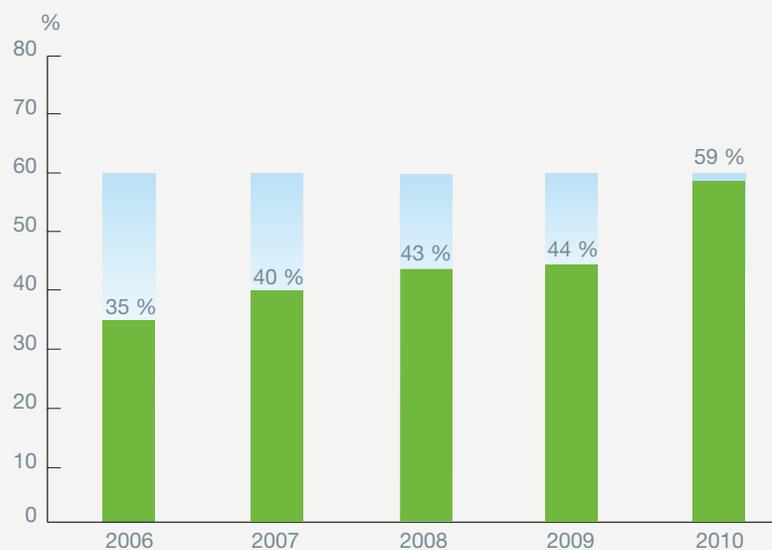
Les résidus CRD résidentiels et les encombrants font l'objet de différents modes de récupération. Selon les arrondissements ou les villes reconstituées, ils sont collectés sur appel des résidents avec ou sans frais, déposés par les citoyens dans les six écocentres ou dans les cours de voirie municipales. Depuis le dernier trimestre de 2009, les résidus CRD résidentiels et les encombrants récupérables sont envoyés à un centre de récupération et de tri en vue de leur valorisation. Les quantités valorisées sont en hausse de 25,1 % par rapport à 2008, et le taux de récupération est de 59 % en 2010.

Appareils issus des technologies de l'information et de communication (TIC)

En 2010, l'agglomération de Montréal a poursuivi son programme de récupération des TIC dans les 6 écocentres et dans les cours de voirie. Grâce à ce programme, 1 064 tonnes ont été récupérées et recyclées.

RÉSIDUS CRD RÉSIDENTIELS ET ENCOMBRANTS	Agglomération de Montréal				
	2006	2007	2008	2009	2010
Quantité (tonnes)	76 535	102 046	114 318	115 519	143 035
Taux de récupération (%)	35	40	43	44	59

RÉSIDUS CRD RÉSIDENTIELS ET ENCOMBRANTS



L'objectif québécois de valorisation des encombrants, dans les municipalités, est de 60 % (selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008). Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 1 % par rapport à l'objectif.



Ville de Montréal



VALORISATION

Matières organiques

Les résidus verts (résidus de jardinage et de désherbage, feuilles et arbres de Noël) sont, selon les arrondissements ou les villes reconstituées, ramassés lors d'une collecte sur rue, en vrac et en sac, ou apportés par les citoyens dans les cours de voirie municipales ou dans les écocentres. Les quantités collectées sont en hausse de 32,9 % par rapport à 2008 et le taux de récupération est de 10 % en 2010. Entre 2009 et 2010, le taux de récupération est resté stable car plus de matières résiduelles ont été générées.

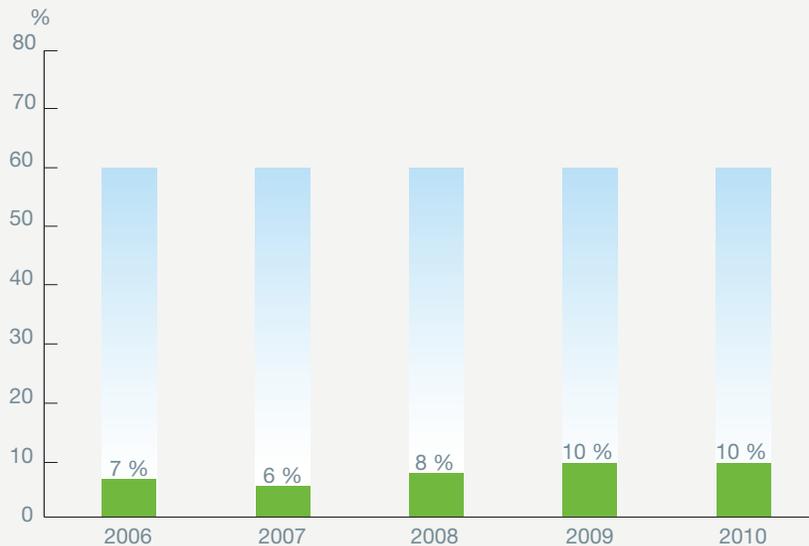
Les résidus verts sont dirigés vers le CESM où ils sont chargés dans des remorques et livrés, à un site de compostage située à Lachute.

Les feuilles ramassées en vrac sont compostées sur la plate-forme de compostage du CESM. Certains arrondissements ou villes reconstituées compostent leurs feuilles sur leur territoire et d'autres les acheminent à des sites de compostage situés à l'extérieur de l'agglomération.

Les arbres de Noël et les branches sont déchiquetés et sont utilisés dans les travaux horticoles municipaux. Ils sont aussi, avec ou sans transformation, acheminés au CESM d'où une entreprise privée les transporte à l'extérieur pour être valorisés thermiquement.

MATIÈRES ORGANIQUES	Agglomération de Montréal				
	2006	2007	2008	2009	2010
Quantité (tonnes)	27 374	22 478	31 528	36 072	41 891
Taux de récupération (%)	7	6	8	10	10
Kg/personne/an	15	12	17	19	22

MATIÈRES ORGANIQUES



L'objectif québécois de valorisation des matières organiques, dans les municipalités, est de 60 % (selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008). Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 50 % par rapport à l'objectif. Les programmes de récupération des résidus alimentaires qui seront mis en place aideront à atteindre cet objectif.

À la fin de 2010, les villes reconstituées de Côte-Saint-Luc, Pointe-Claire et Westmount de même que des secteurs des arrondissements du Plateau-Mont-Royal et de Rosemont–La Petite-Patrie ont initié une collecte de résidus alimentaires pour leurs résidents. Par ailleurs, les citoyens peuvent aussi se procurer un composteur domestique pour valoriser à domicile leurs matières organiques végétales (fruits, légumes et feuilles).

Le projet de compostage communautaire le Centre Tournesol situé dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal se poursuit. D'autres projets communautaires ont aussi été développés notamment dans les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et Verdun. Ces initiatives sont appréciées dans un milieu densément peuplé.

Par ailleurs, de plus en plus de résidents pratiquent l'herbicyclage qui consiste à laisser le gazon sur place lors de la tonte.



Ville de Montréal



ÉLIMINATION

Ordures ménagères

Selon les arrondissements ou les villes reconstituées, la collecte des ordures ménagères est offerte au secteur résidentiel et aux édifices municipaux ainsi que, dans un cadre limité, aux industries, aux commerces, aux institutions. Elle a lieu une ou deux fois par semaine. Les quantités et le type de contenants pour placer les ordures peuvent être limités selon la clientèle desservie. Les quantités éliminées sont en baisse de 2,1 % depuis 2008.

Résidus CRD résidentiels et encombrants éliminés

Les résidus CRD résidentiels et les encombrants collectés avec les ordures ménagères sont acheminés directement aux lieux d'enfouissement. Les résidus CRD résidentiels et les encombrants non valorisables collectés sur appel, de façon systématique (toutes les rues et les ruelles d'un territoire sont parcourues au cours de la semaine), ou qui sont déposés dans les six écocentres et dans les cours de voirie municipales, sont aussi dirigés vers des lieux d'enfouissement.

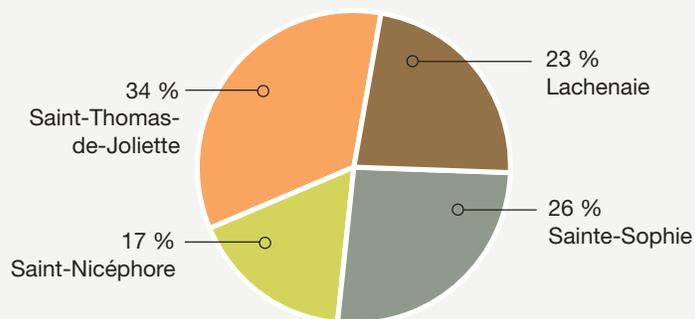
Les quantités de résidus CRD résidentiels et d'encombrants éliminés sont en baisse de 60,1 % depuis 2008. Cette diminution significative est la résultante du contrat avec un centre de récupération et de tri des résidus CRD résidentiels et des encombrants depuis le dernier trimestre de 2009.

En 2010, l'agglomération a acheminé ses ordures ménagères ainsi que ses résidus CRD résidentiels et ses encombrants non valorisables vers quatre lieux d'enfouissement situés à l'extérieur de l'île de Montréal.

ORDURES MÉNAGÈRES	Agglomération de Montréal				
	2006	2007	2008	2009	2010
Quantité (tonnes)	636 148	626 464	626 035	581 964	612 654
Kg/personne/an	343	343	330	310	324

RÉSIDUS CRD RÉSIDENTIELS ET ENCOMBRANTS ÉLIMINÉS	Agglomération de Montréal				
	2006	2007	2008	2009	2010
Quantité (tonnes)	143 368	119 594	119 862	98 373	47 234

ÉLIMINATION
(pourcentage de quantités)



GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les matières résiduelles générées sont relativement stables. Depuis 2008, date du dernier Portrait des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal, elles ont diminué de 3,5 %. Pour la même période, les tonnages de matières récupérées ont augmenté de 16,3 % et les tonnages de matières éliminées ont diminué de 11,5 %.

QUANTITÉ	Agglomération de Montréal				
	2006	2007	2008	2009	2010
Total (tonnes)	1 002 864	1 015 061	1 045 729	987 505	1 008 552

RÉCUPÉRATION (TONNES)	Agglomération de Montréal				
	2006	2007	2008	2009	2010
Matières recyclables	117 964	141 250	150 355	151 197	159 008
Matières organiques	27 374	22 478	31 528	36 072	41 891
Résidus CRD résidentiels et encombrants	76 535	102 046	114 318	115 519	143 035
RDD	1 417	3 027	3 158	3 267	3 325
Textiles	58	202	133	235	341
Autres (TIC)	-	-	-	878	1 064
Total	223 348	269 003	299 832	307 168	348 664

ÉLIMINATION (TONNES)	Agglomération de Montréal				
	2006	2007	2008	2009	2010
Ordures ménagères	636 148	626 464	626 035	581 964	612 654
Résidus CRD résidentiels et encombrants	143 368	119 594	119 862	98 373	47 234
Total	779 516	746 058	745 897	680 337	659 888

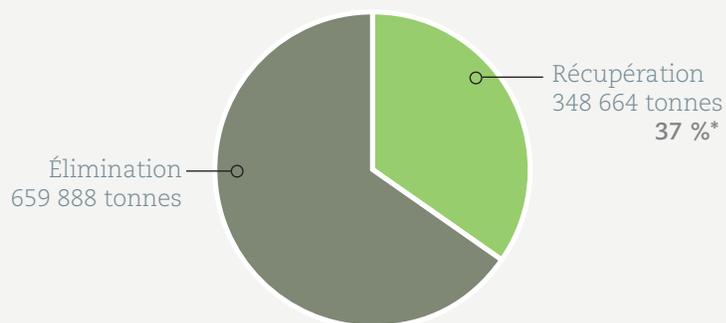


HISTOGRAMME CUMULATIF PAR ANNÉE



GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Total de la quantité produite :
1 008 552 tonnes



* Le taux de récupération est basé sur le mode de calcul de la Communauté métropolitaine de Montréal qui prend en considération le potentiel valorisable (fixé à 92,5 %).

PRODUCTION INDIVIDUELLE

La production individuelle concerne uniquement les matières résiduelles collectées de porte en porte. Les matières résiduelles récupérées (kg/personne/an) ont augmenté de 10% entre 2008 et 2010. Pour cette même période, les matières résiduelles éliminées (kg/personne/an) ont diminué de 2 %.

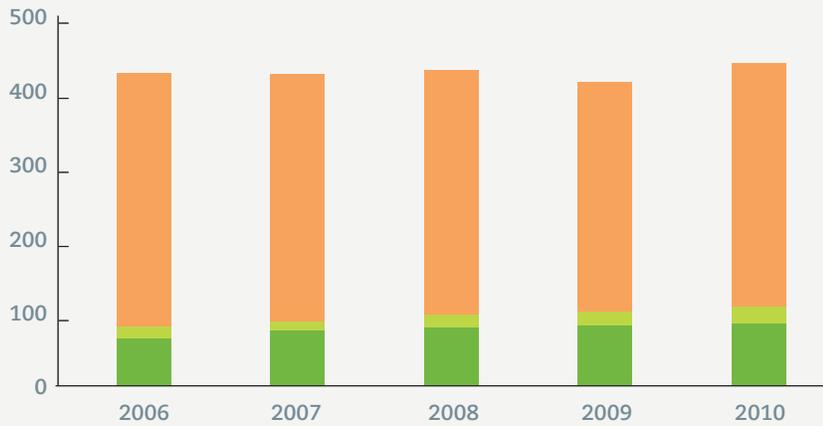
RÉCUPÉRATION (kg/personne/an)	Agglomération de Montréal				
	2006	2007	2008	2009	2010
Matières recyclables	64	75	79	81	84
Matières organiques	15	12	17	19	22

ÉLIMINATION (kg/personne/an)	Agglomération de Montréal				
	2006	2007	2008	2009	2010
Ordures ménagères	343	334	330	310	324



HISTOGRAMME CUMULATIF PAR ANNÉE

Kg/personne/an



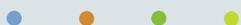
Élimination

Ordures ménagères

Récupération

Matières organiques

Matières recyclables



TABLEAUX SYNTHÈSES

agglomération de Montréal



TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL EN 2010

ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Ahuntsic–Cartierville
Anjou
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Lachine
LaSalle
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Mercier–Hochelaga–Maisonneuve
Montréal-Nord
Outremont
Pierrefonds-Roxboro
Plateau-Mont-Royal (Le)
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Rosemont–La Petite-Patrie
Saint-Laurent
Saint-Léonard
Sud-Ouest (Le)
Verdun
Ville-Marie
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

VILLES RECONSTITUÉES

Baie d'Urfé
Beaconsfield
Côte-Saint-Luc
Dollard-Des Ormeaux
Dorval
Hampstead
Kirkland
L'Île-Dorval
Montréal-Est
Montréal-Ouest
Mont-Royal
Pointe-Claire
Sainte-Anne-de-Bellevue
Senneville
Westmount







DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES⁴

Population en 2010

AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	1 888 163
ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL	1 651 235
Ahuntsic–Cartierville	127 194
Anjou	41 767
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	166 555
Lachine	42 246
LaSalle	75 908
L’Île-Bizard–Sainte-Geneviève	17 984
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	132 331
Montréal-Nord	82 718
Outremont	23 923
Pierrefonds-Roxboro	67 577
Plateau-Mont-Royal (Le)	102 234
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	107 564
Rosemont–La Petite-Patrie	135 820
Saint-Laurent	90 029
Saint-Léonard	73 232
Sud-Ouest (Le)	70 876
Verdun	67 728
Ville-Marie	83 683
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	141 866
VILLES RECONSTITUÉES	236 928
Baie d’Urfé	3 928
Beaconsfield	19 378
Côte-Saint-Luc	32 294
Dollard-Des Ormeaux	49 445
Dorval	18 231
Hampstead	7 202
Kirkland	20 756
L’Île-Dorval	0
Montréal-Est	3 836
Montréal-Ouest	5 175
Mont-Royal	19 088
Pointe-Claire	30 882
Sainte-Anne-de-Bellevue	5 265
Senneville	961
Westmount	20 487

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Nombre de logements par type d'immeuble en 2010*

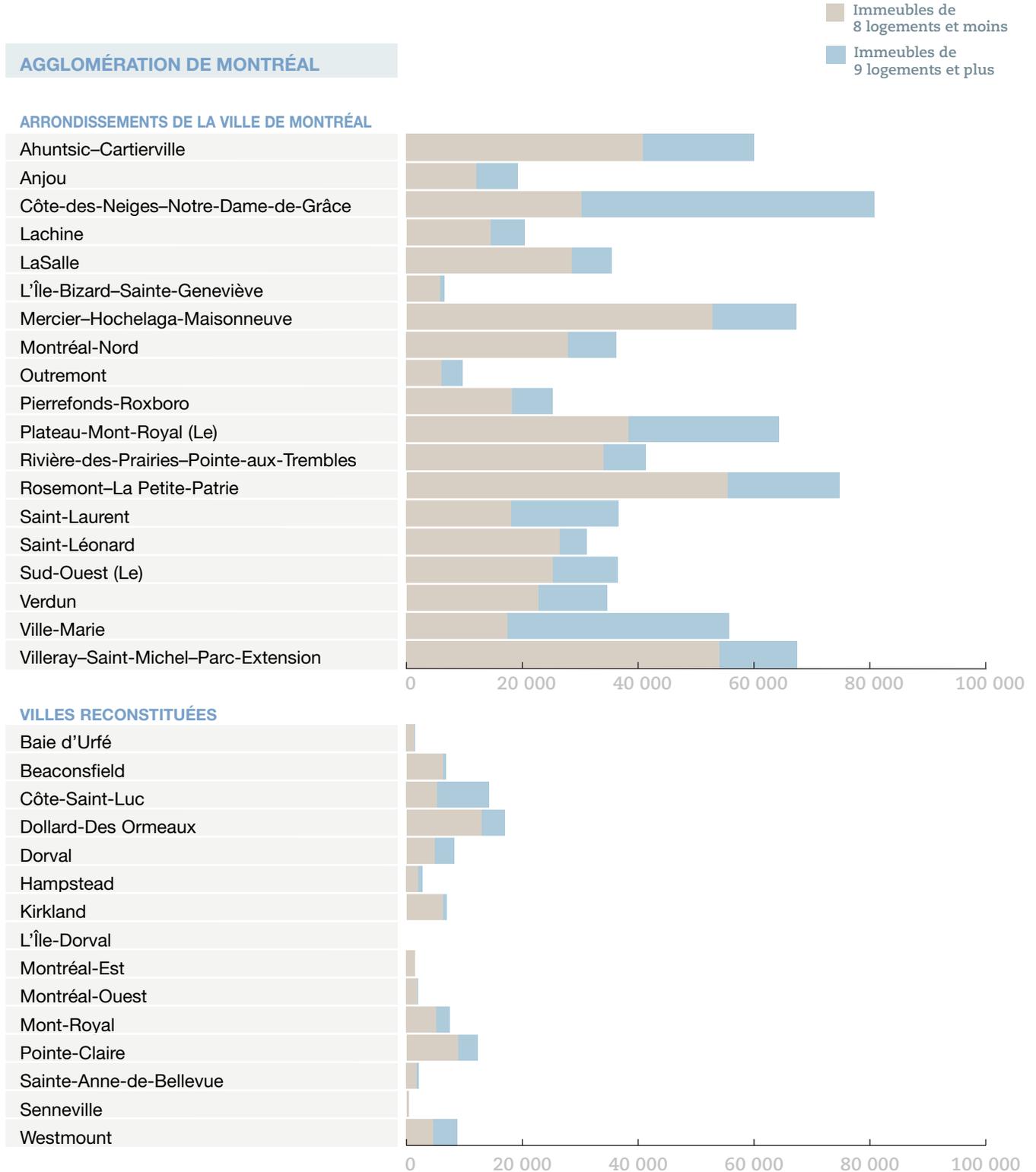
	8 et -	%	9 et +	%
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	595 260		309 483	
ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL	532 050		280 370	
Ahuntsic-Cartierville	41 169	8	18 907	7
Anjou	12 204	2	7 185	3
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	30 154	6	50 771	18
Lachine	14 718	3	5 811	2
LaSalle	28 483	5	6 942	2
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	5 831	1	788	<1
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	53 435	10	15 331	5
Montréal-Nord	28 058	5	8 039	3
Outremont	6 059	1	3 682	1
Pierrefonds-Roxboro	18 350	3	7 243	3
Plateau-Mont-Royal (Le)	38 388	7	26 202	9
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	34 405	6	7 379	3
Rosemont-La Petite-Patrie	55 548	10	20 063	7
Saint-Laurent	18 412	3	19 196	7
Saint-Léonard	26 519	5	4 739	2
Sud-Ouest (Le)	25 487	5	11 895	4
Verdun	22 819	4	12 208	4
Ville-Marie	17 438	3	40 490	14
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	54 573	10	13 499	5
VILLES RECONSTITUÉES	63 210		29 113	
Baie d'Urfé	1 322	2	46	<1
Beaconsfield	6 260	10	606	2
Côte-Saint-Luc	5 292	8	9 026	31
Dollard-Des Ormeaux	12 971	21	4 227	15
Dorval	4 834	8	3 495	12
Hampstead	2 010	3	659	2
Kirkland	6 330	10	463	2
L'Île-Dorval	0	0	0	0
Montréal-Est	1 514	2	248	1
Montréal-Ouest	1 871	3	104	0
Mont-Royal	5 140	8	2 304	8
Pointe-Claire	8 889	14	3 417	12
Sainte-Anne-de-Bellevue	1 754	3	367	1
Senneville	361	1	0	0
Westmount	4 662	7	4 151	14

* Les données résidentielles sont extraites du rôle foncier actualisé en avril 2011, Ville de Montréal.



DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Nombre de logements par type d'immeuble en 2010



DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

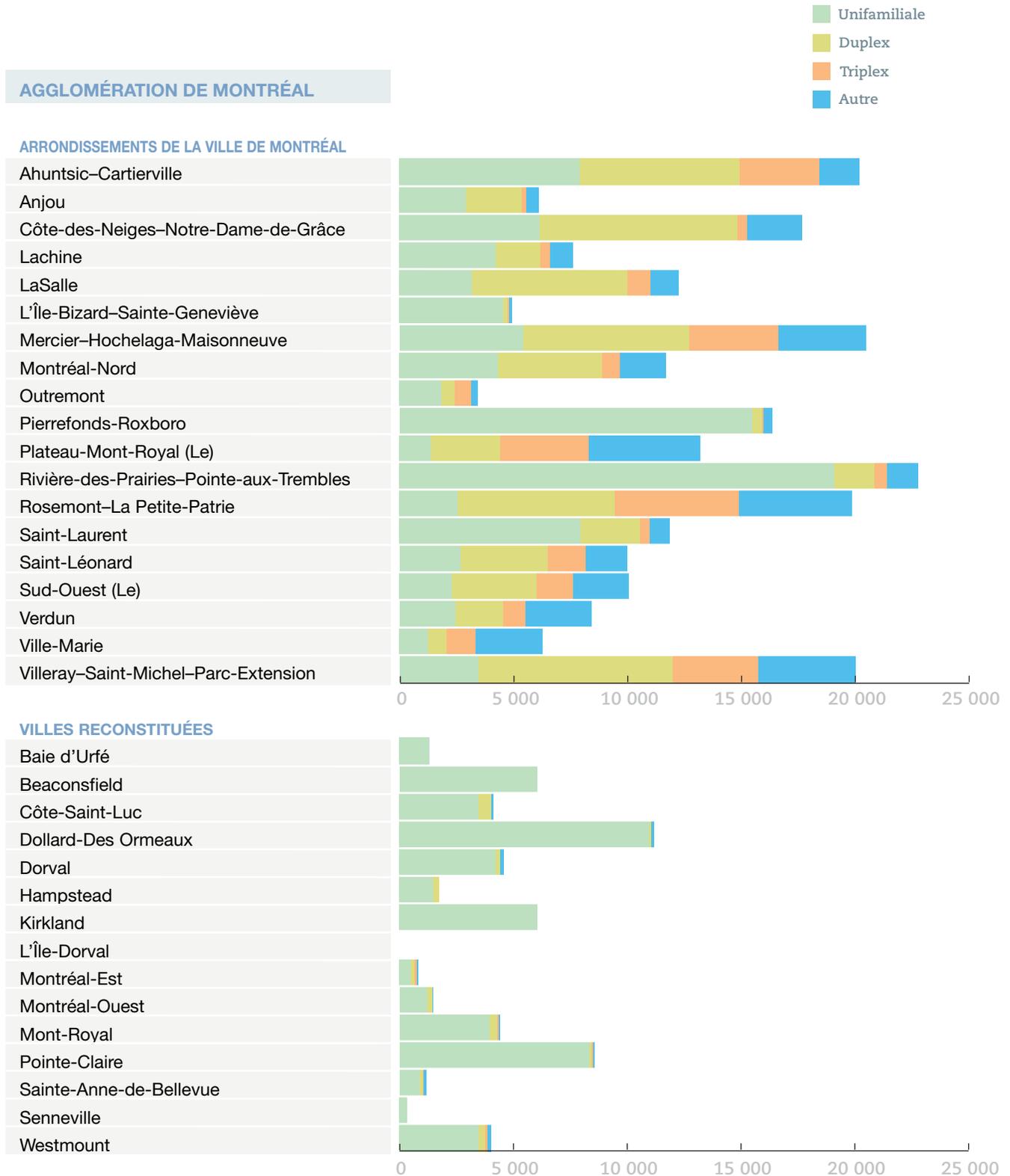
Type d'habitation en 2010

	Unifamiliale	%	Duplex	%	Triplex	%	Autre	%
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	152 620		75 565		31 095		41 323	
ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL	100 304		73 180		30 847		40 296	
Ahuntsic-Cartierville	7 936	8	7 016	10	3 502	11	1 762	4
Anjou	2 930	3	2 442	3	212	1	528	1
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	6 187	6	8 658	12	423	1	2 434	6
Lachine	4 266	4	1 933	3	455	1	1 020	3
LaSalle	3 189	3	6 833	9	1 012	3	1 208	3
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	4 615	5	188	<1	54	<1	163	<1
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	5 467	5	7 302	10	3 920	13	3 920	10
Montréal-Nord	4 323	4	4 573	6	805	3	2 003	5
Outremont	1 852	2	570	1	743	2	282	1
Pierrefonds-Roxboro	15 640	16	453	1	47	<1	381	1
Plateau-Mont-Royal (Le)	1 455	1	3 004	4	3 900	13	4 863	12
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	19 432	19	1 768	2	559	2	1 353	3
Rosemont-La Petite-Patrie	2 612	3	6 871	9	5 453	18	5 006	12
Saint-Laurent	8 132	8	2 598	4	441	1	895	2
Saint-Léonard	2 684	3	3 855	5	1 645	5	1 841	5
Sud-Ouest (Le)	2 328	2	3 681	5	1 629	5	2 496	6
Verdun	2 508	3	2 084	3	1 011	3	2 902	7
Ville-Marie	1 277	1	808	1	1 273	4	2 975	7
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	3 471	3	8 543	12	3 763	12	4 264	11
VILLES RECONSTITUÉES	52 316		2 385		248		1 027	
Baie d'Urfé	1 285	2	1	<1	0	0	2	<1
Beaconsfield	6 054	12	6	<1	0	0	14	1
Côte-Saint-Luc	3 480	7	527	22	1	<1	109	11
Dollard-Des Ormeaux	10 955	21	88	4	0	0	141	14
Dorval	4 244	8	171	7	10	4	147	14
Hampstead	1 482	3	247	10	0	0	22	2
Kirkland	6 114	12	3	<1	0	0	5	<1
L'Île-Dorval	0	0	0	0	0	0	0	0
Montréal-Est	492	1	181	8	70	28	81	8
Montréal-Ouest	1 208	2	249	10	0	0	30	3
Mont-Royal	3 955	8	360	15	29	12	96	9
Pointe-Claire	8 353	16	114	5	20	8	97	9
Sainte-Anne-de-Bellevue	883	2	142	6	42	17	101	10
Senneville	329	1	5	<1	1	<1	1	<1
Westmount	3 482	7	291	12	75	30	181	18



DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Type d'habitation en 2010



GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION

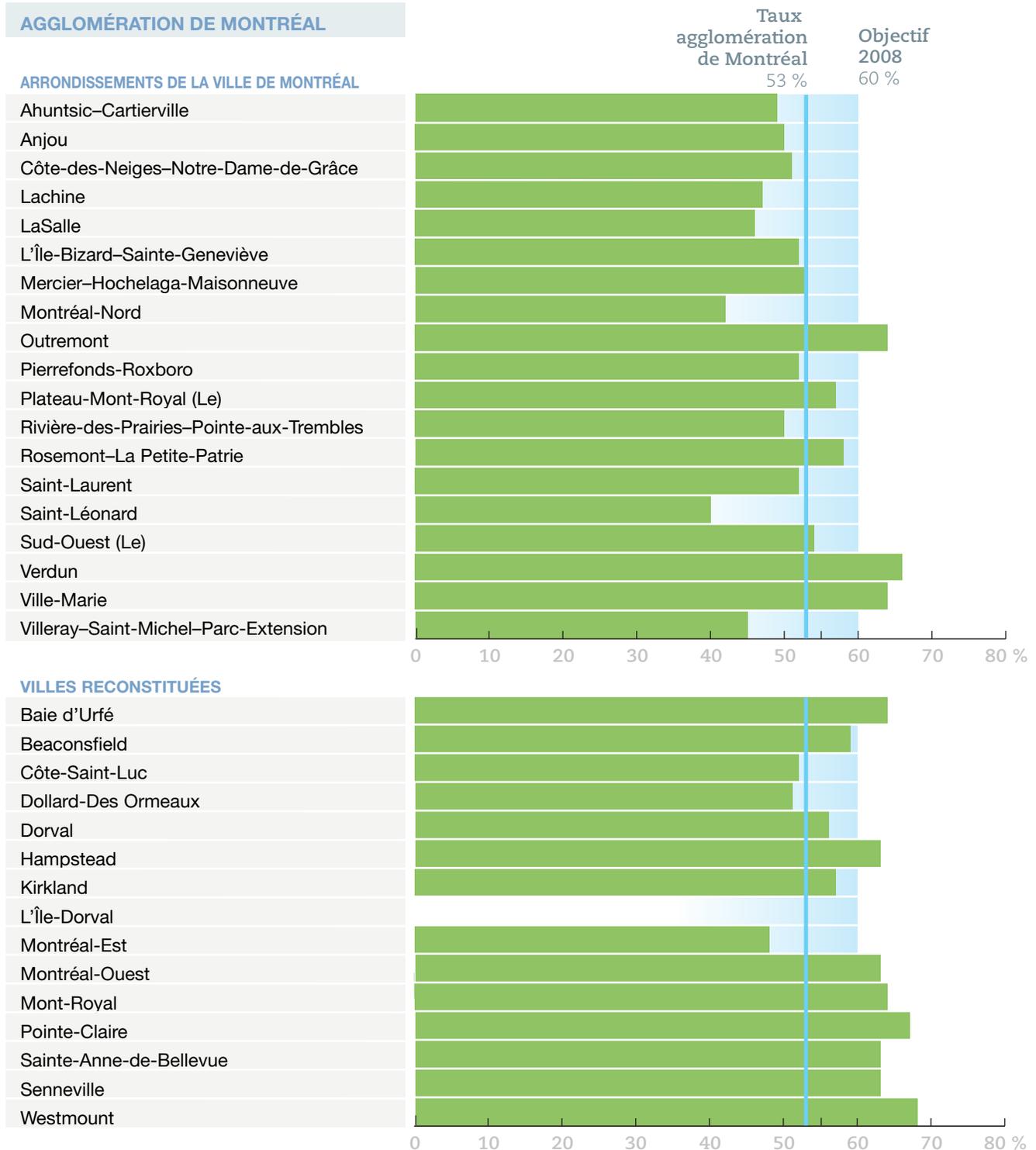
Matières recyclables en 2010

	Quantité (tonnes)	Taux de récupération %	Ratio de récupération (kg/personne/an)
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	159 008	53	84
ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL	133 930		
Ahuntsic–Cartierville	9 616	49	76
Anjou	3 004	50	72
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	12 643	51	76
Lachine	3 186	47	75
LaSalle	4 562	46	60
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1 698	52	94
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	10 437	53	79
Montréal-Nord	5 078	42	61
Outremont	2 652	64	111
Pierrefonds-Roxboro	5 632	52	83
Plateau-Mont-Royal (Le)	10 594	57	104
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	7 973	50	74
Rosemont–La Petite-Patrie	14 219	58	105
Saint-Laurent	6 674	52	74
Saint-Léonard	4 227	40	58
Sud-Ouest (Le)	5 749	54	81
Verdun	7 060	66	104
Ville-Marie	9 994	64	119
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	8 932	45	63
VILLES RECONSTITUÉES	25 078		
Baie d'Urfé	574	64	146
Beaconsfield	2 571	59	133
Côte-Saint-Luc	2 166	52	67
Dollard-Des Ormeaux	4 214	51	85
Dorval	1 881	56	103
Hampstead	793	63	110
Kirkland	2 463	57	119
L'Île-Dorval*			
Montréal-Est	334	48	87
Montréal-Ouest	651	63	126
Mont-Royal	2 314	64	121
Pointe-Claire	3 894	67	126
Sainte-Anne-de-Bellevue	632	63	120
Senneville	156	63	162
Westmount	2 435	68	119

* inclus dans Dorval

GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION

Matières recyclables en 2010



GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION

Résidus domestiques dangereux en 2010

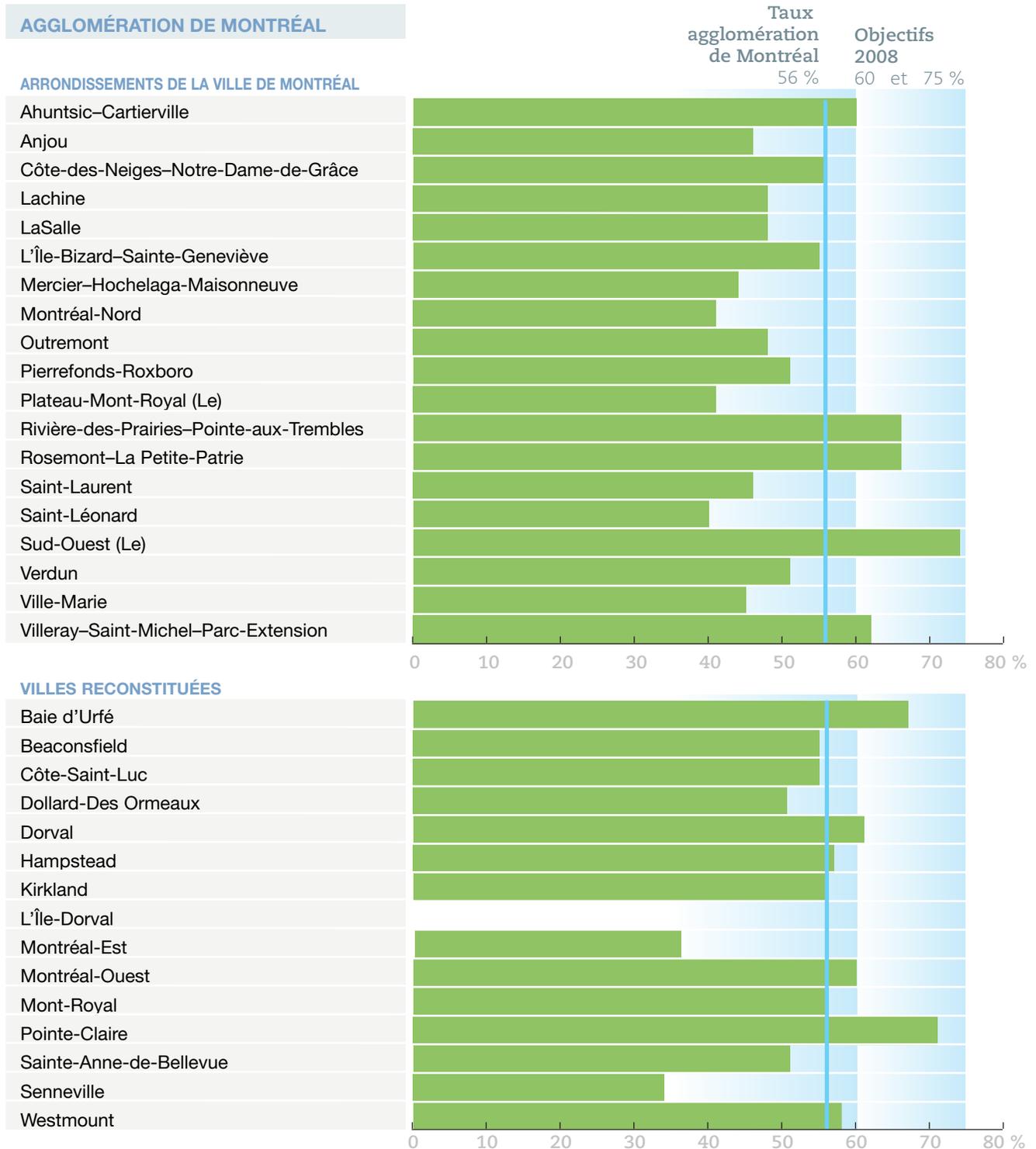
	Quantité (tonnes)*	Taux de récupération %
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	3 325	56
ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL	2 861	
Ahuntsic–Cartierville	271	60
Anjou	48	46
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	290	56
Lachine	61	48
LaSalle	93	48
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	36	55
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	136	44
Montréal-Nord	89	41
Outremont	27	48
Pierrefonds-Roxboro	101	51
Plateau-Mont-Royal (Le)	103	41
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	288	66
Rosemont–La Petite-Patrie	395	66
Saint-Laurent	98	46
Saint-Léonard	77	40
Sud-Ouest (Le)	259	74
Verdun	75	51
Ville-Marie	93	45
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	321	62
VILLES RECONSTITUÉES	465	
Baie d'Urfé	13	67
Beaconsfield	41	55
Côte-Saint-Luc	46	55
Dollard-Des Ormeaux	77	51
Dorval	44	61
Hampstead	12	57
Kirkland	46	56
L'Île-Dorval**		
Montréal-Est	4	36
Montréal-Ouest	11	60
Mont-Royal	32	56
Pointe-Claire	97	71
Sainte-Anne-de-Bellevue	8	51
Senneville	1	34
Westmount	33	58

* Le tonnage de l'agglomération diffère de la somme des tonnages des arrondissements et villes reconstituées en raison des arrondis dans le logiciel Excel

** inclus dans Dorval

GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION

Résidus domestiques dangereux en 2010



GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION

Résidus CRD résidentiels et encombrants en 2010

	Écocentres et cours de voirie (tonnes)*	Taux de récupération %
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	143 035	59
ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL	129 739	
Ahuntsic–Cartierville	11 432	63
Anjou	1 585	58
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	13 189	64
Lachine	2 089	58
LaSalle	2 571	55
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	914	46
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	5 817	54
Montréal-Nord	2 682	51
Outremont	1 355	49
Pierrefonds-Roxboro	2 190	53
Plateau-Mont-Royal (Le)	3 747	55
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	13 908	61
Rosemont–La Petite-Patrie	16 712	63
Saint-Laurent	3 571	54
Saint-Léonard	2 692	54
Sud-Ouest (Le)	16 868	58
Verdun	2 798	60
Ville-Marie	3 978	50
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	21 641	62
VILLES RECONSTITUÉES	13 298	
Baie d'Urfé	128	30
Beaconsfield	885	44
Côte-Saint-Luc	2 102	51
Dollard-Des Ormeaux	2 024	48
Dorval	2 027	66
Hampstead	443	65
Kirkland	957	46
L'Île-Dorval**		
Montréal-Est	172	56
Montréal-Ouest	281	65
Mont-Royal	706	58
Pointe-Claire	1 790	68
Sainte-Anne-de-Bellevue	222	50
Senneville	31	46
Westmount	1 530	64

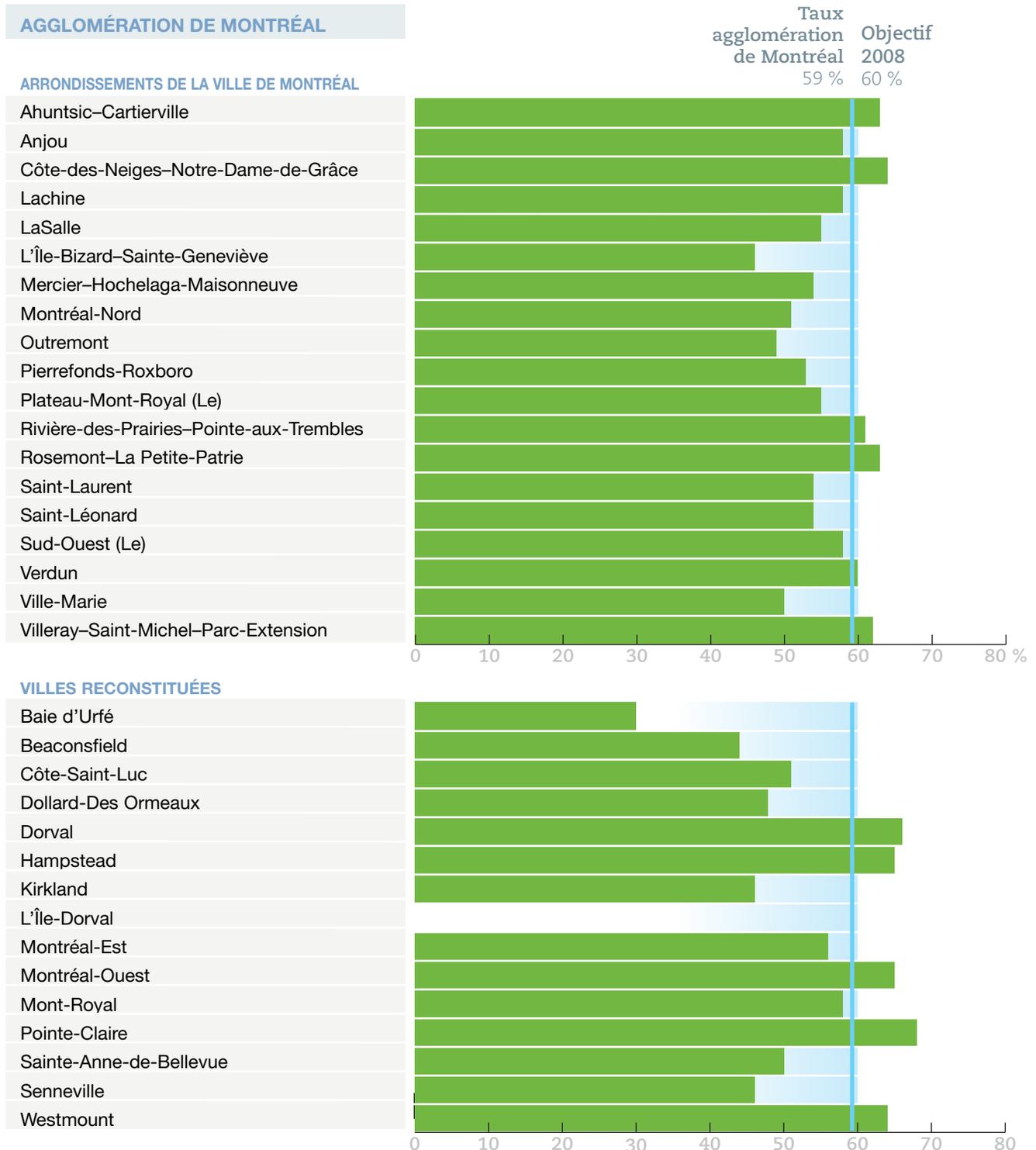
* Le tonnage de l'agglomération diffère de la somme des tonnages des arrondissements et villes liées en raison des arrondis dans le logiciel Excel.

** inclus dans Dorval



GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION

Résidus CRD résidentiels et encombrants en 2010



GESTION MUNICIPALE – VALORISATION

Matières organiques en 2010

	Quantité (tonnes)*	Taux de récupération %	Ratio de récupération (kg/personne/an)
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	41 891	10	22
ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL	25 994		
Ahuntsic–Cartierville	2 368	9	19
Anjou	348	4	8
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	3 018	9	18
Lachine	731	8	17
LaSalle	737	5	10
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	557	12	31
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	1 668	6	13
Montréal-Nord	1 256	7	15
Outremont	974	20	41
Pierrefonds-Roxboro	2 303	15	34
Plateau-Mont-Royal (Le)	968	4	9
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	2 451	11	23
Rosemont–La Petite-Patrie	906	3	7
Saint-Laurent	1 772	10	20
Saint-Léonard	829	5	11
Sud-Ouest (Le)	3 130	20	44
Verdun	734	7	11
Ville-Marie	237	2	3
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	1 007	4	7
VILLES RECONSTITUÉES	15 898		
Baie d'Urfé	424	33	108
Beaconsfield	1 929	29	100
Côte-Saint-Luc	1 555	23	48
Dollard-Des Ormeaux	1 626	14	33
Dorval	585	13	32
Hampstead	314	20	44
Kirkland	622	11	30
L'Île-Dorval**			
Montréal-Est	144	14	37
Montréal-Ouest	77	7	15
Mont-Royal	2 785	45	146
Pointe-Claire	3 580	40	116
Sainte-Anne-de-Bellevue	54	5	10
Senneville	177	42	184
Westmount	2 026	39	99

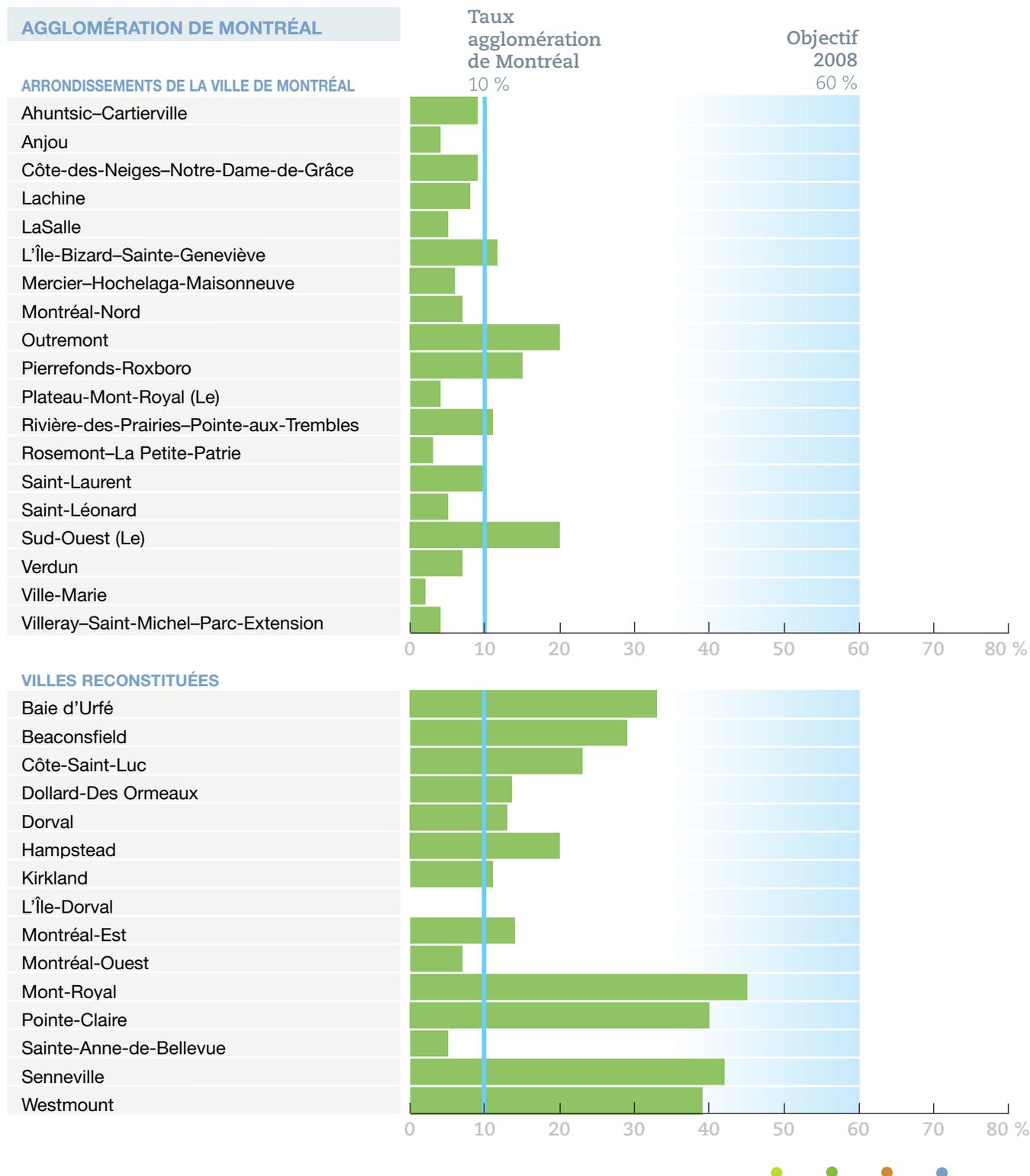
* Le tonnage de l'agglomération diffère de la somme des tonnages des arrondissements et villes liées en raison des arrondis dans le logiciel Excel.

** inclus dans Dorval



GESTION MUNICIPALE – VALORISATION

Matières organiques en 2010



GESTION MUNICIPALE – ÉLIMINATION

Ordures ménagères, résidus CRD résidentiels et encombrants en 2010

	Ordures ménagères		Résidus CRD résidentiels et encombrants
	Quantité (tonnes)	Ratio d'élimination (kg/personne/an)	Écocentres et cours de voirie (tonnes)*
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	612 654	324	47 234
ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL	534 208		43 149
Ahuntsic–Cartierville	42 368	333	3 219
Anjou	13 127	314	0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	52 022	312	3 059
Lachine	15 325	363	196
LaSalle	23 214	306	93
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	6 810	379	509
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	41 109	311	1 350
Montréal-Nord	29 729	359	0
Outremont	6 861	287	836
Pierrefonds-Roxboro	22 746	337	0
Plateau-Mont-Royal (Le)	35 144	344	2
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	35 109	326	5 751
Rosemont–La Petite-Patrie	46 734	344	5 634
Saint-Laurent	26 813	298	721
Saint-Léonard	26 692	364	0
Sud-Ouest (Le)	21 272	300	10 555
Verdun	16 929	250	390
Ville-Marie	25 884	309	1 769
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	46 321	327	9 065
VILLES RECONSTITUÉES	78 446		4 085
Baie d'Urfé	1 495	381	170
Beaconsfield	7 934	409	428
Côte-Saint-Luc	8 835	274	1 257
Dollard-Des Ormeaux	17 560	355	726
Dorval	6 459	354	502
Hampstead	2 103	292	57
Kirkland	8 273	399	416
L'Île-Dorval**			
Montréal-Est	1 558	406	0
Montréal-Ouest	1 733	335	0
Mont-Royal	5 897	309	0
Pointe-Claire	9 040	293	60
Sainte-Anne-de-Bellevue	1 690	321	81
Senneville	418	435	0
Westmount	5 452	266	388

* Le tonnage de l'agglomération diffère de la somme des tonnages des arrondissements et villes liées en raison des arrondis dans le logiciel Excel.

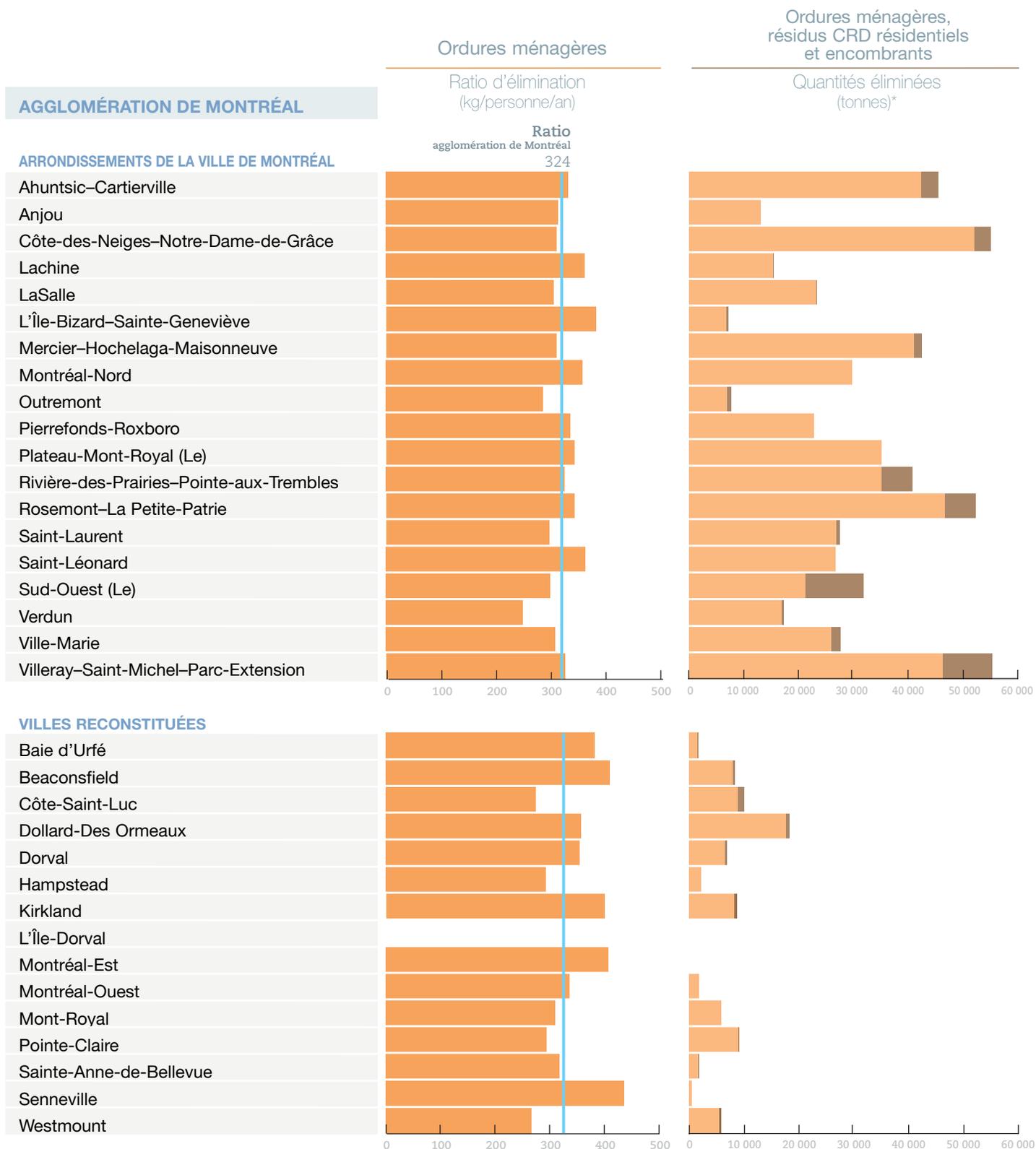
** inclus dans Dorval



GESTION MUNICIPALE – ÉLIMINATION

Ordures ménagères, résidus CRD résidentiels et encombrants en 2010

■ Ordures ménagères
■ Écocentres et cours de voirie



GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN 2010

	Quantité (tonnes)*
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	1 008 552
ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL	870 858
Ahuntsic–Cartierville	69 416
Anjou	18 112
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	84 372
Lachine	21 590
LaSalle	31 270
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	10 524
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	60 518
Montréal-Nord	38 834
Outremont	12 704
Pierrefonds-Roxboro	32 971
Plateau-Mont-Royal (Le)	50 559
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	65 590
Rosemont–La Petite-Patrie	84 854
Saint-Laurent	39 659
Saint-Léonard	34 521
Sud-Ouest (Le)	57 986
Verdun	28 001
Ville-Marie	41 954
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	87 423
VILLES RECONSTITUÉES	137 694
Baie d'Urfé	2 804
Beaconsfield	13 788
Côte-Saint-Luc	15 983
Dollard-Des Ormeaux	26 313
Dorval	11 498
Hampstead	3 735
Kirkland	12 783
L'Île-Dorval**	
Montréal-Est	2 210
Montréal-Ouest	2 753
Mont-Royal	11 734
Pointe-Claire	18 711
Sainte-Anne-de-Bellevue	2 688
Senneville	782
Westmount	11 912

* Le tonnage de l'agglomération diffère de la somme des tonnages des arrondissements et villes liées en raison des arrondis dans le logiciel Excel.

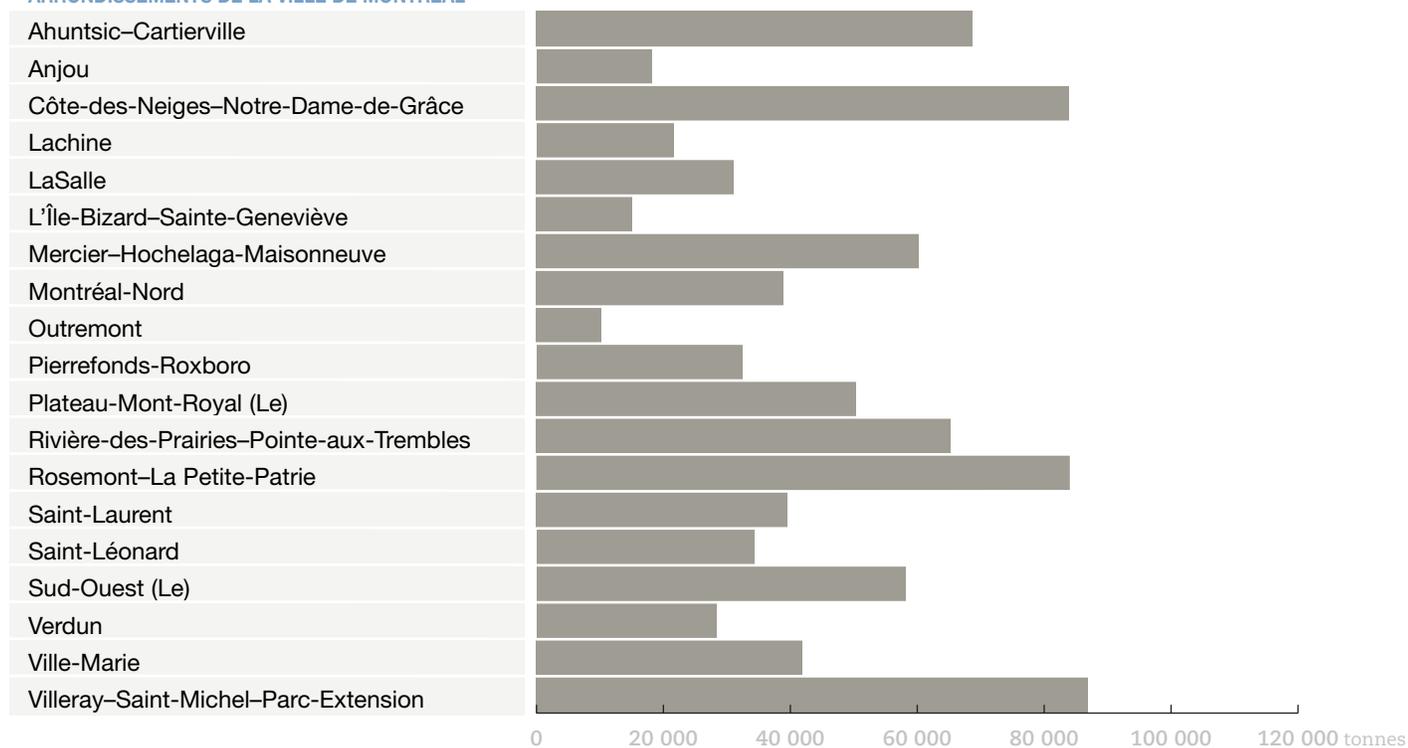
** inclus dans Dorval



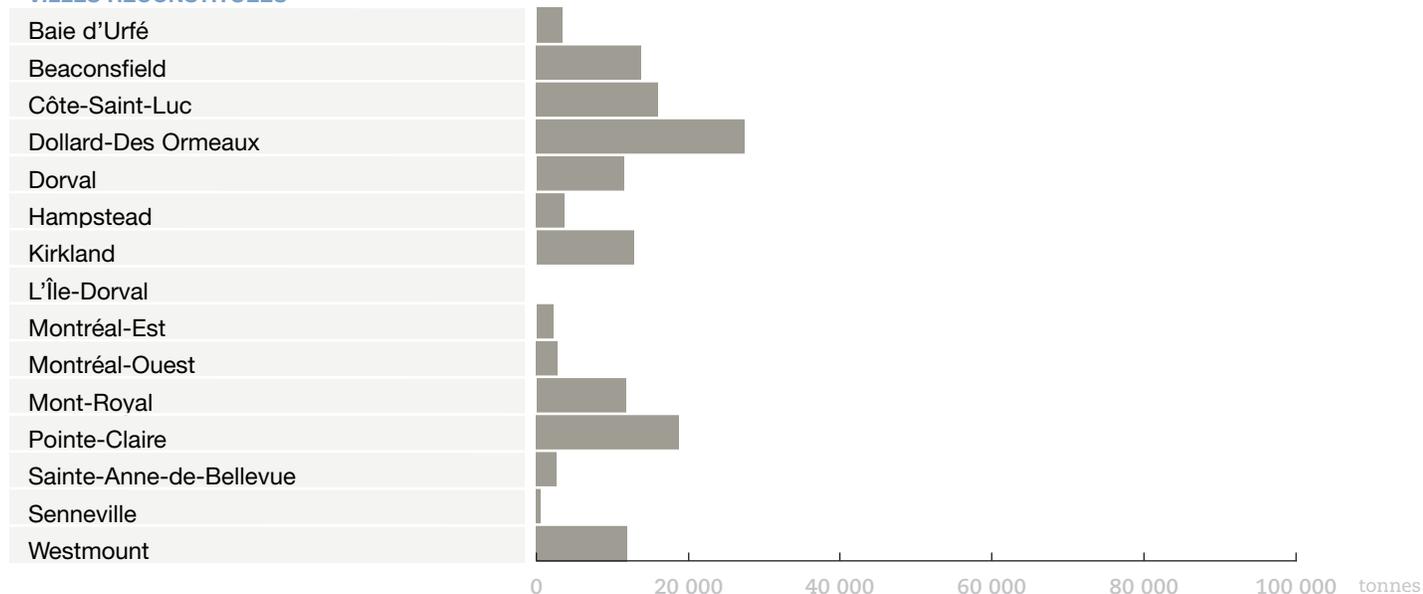
GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN 2010

AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL



VILLES RECONSTITUÉES



PRODUCTION INDIVIDUELLE EN 2010

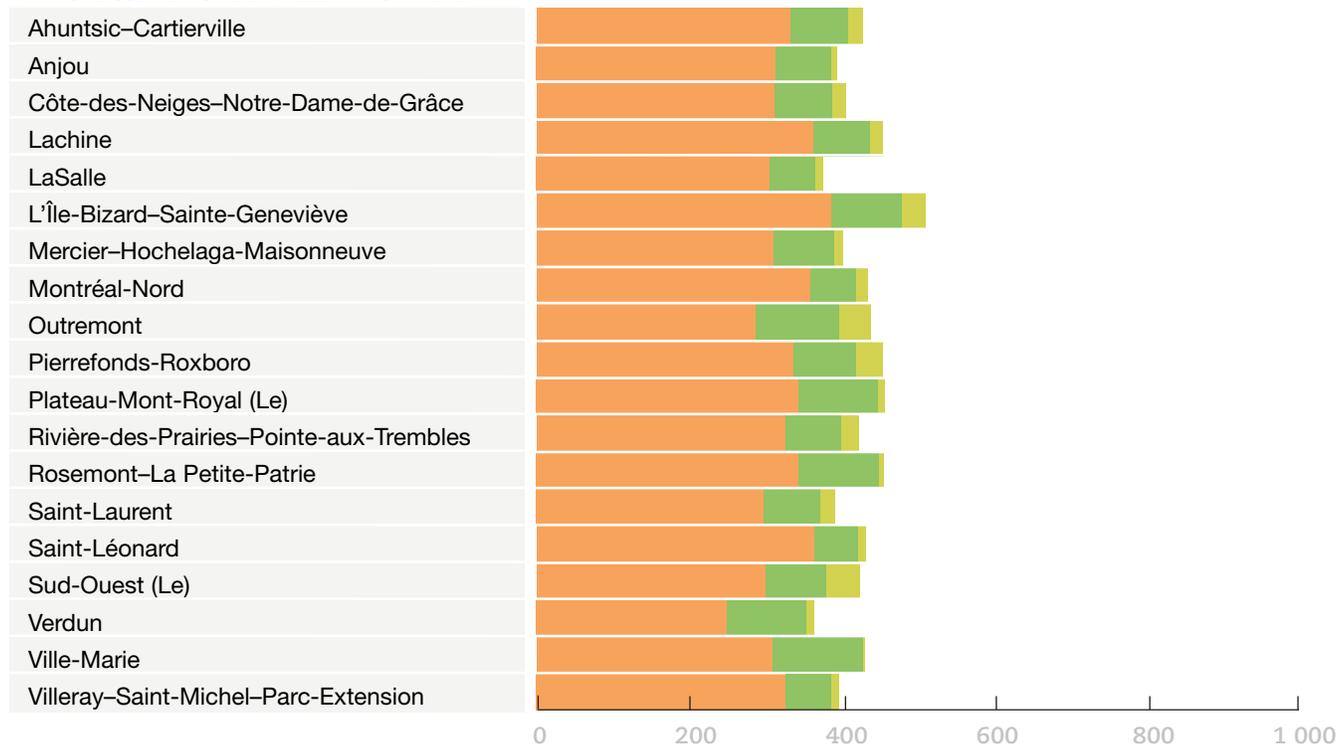
	Élimination	Récupération	
	Ordures ménagères (kg/personne/an)	Matières recyclables (kg/personne/an)	Matières organiques (kg/personne/an)
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	324	84	22
ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL			
Ahuntsic–Cartierville	333	76	19
Anjou	314	72	8
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	312	76	18
Lachine	363	75	17
LaSalle	306	60	10
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	379	94	31
Mercier–Hochelaga–Maisonneuve	311	79	13
Montréal-Nord	359	61	15
Outremont	287	111	41
Pierrefonds-Roxboro	337	83	34
Plateau-Mont-Royal (Le)	344	104	9
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	326	74	23
Rosemont–La Petite-Patrie	344	105	7
Saint-Laurent	298	74	20
Saint-Léonard	364	58	11
Sud-Ouest (Le)	300	81	44
Verdun	250	104	11
Ville-Marie	309	119	3
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	327	63	7
VILLES RECONSTITUÉES			
Baie d'Urfé	381	146	108
Beaconsfield	409	133	100
Côte-Saint-Luc	274	67	48
Dollard-Des Ormeaux	355	85	33
Dorval	354	103	32
Hampstead	292	110	44
Kirkland	399	119	30
L'Île-Dorval*			
Montréal-Est	406	87	37
Montréal-Ouest	335	126	15
Mont-Royal	309	121	146
Pointe-Claire	293	126	116
Sainte-Anne-de-Bellevue	321	120	10
Senneville	435	162	184
Westmount	266	119	99

* inclus dans Dorval

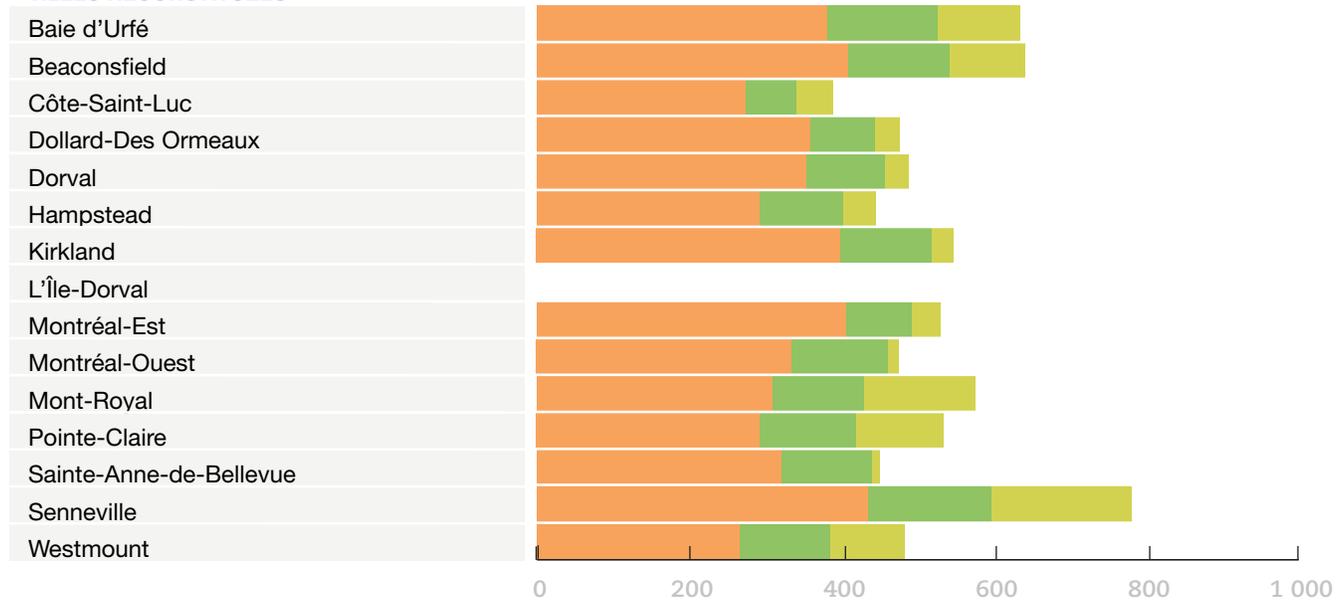
PRODUCTION INDIVIDUELLE EN 2010

AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL



VILLES RECONSTITUÉES



■ Ordures ménagères
■ Matières recyclables récupérées
■ Matières organiques récupérées

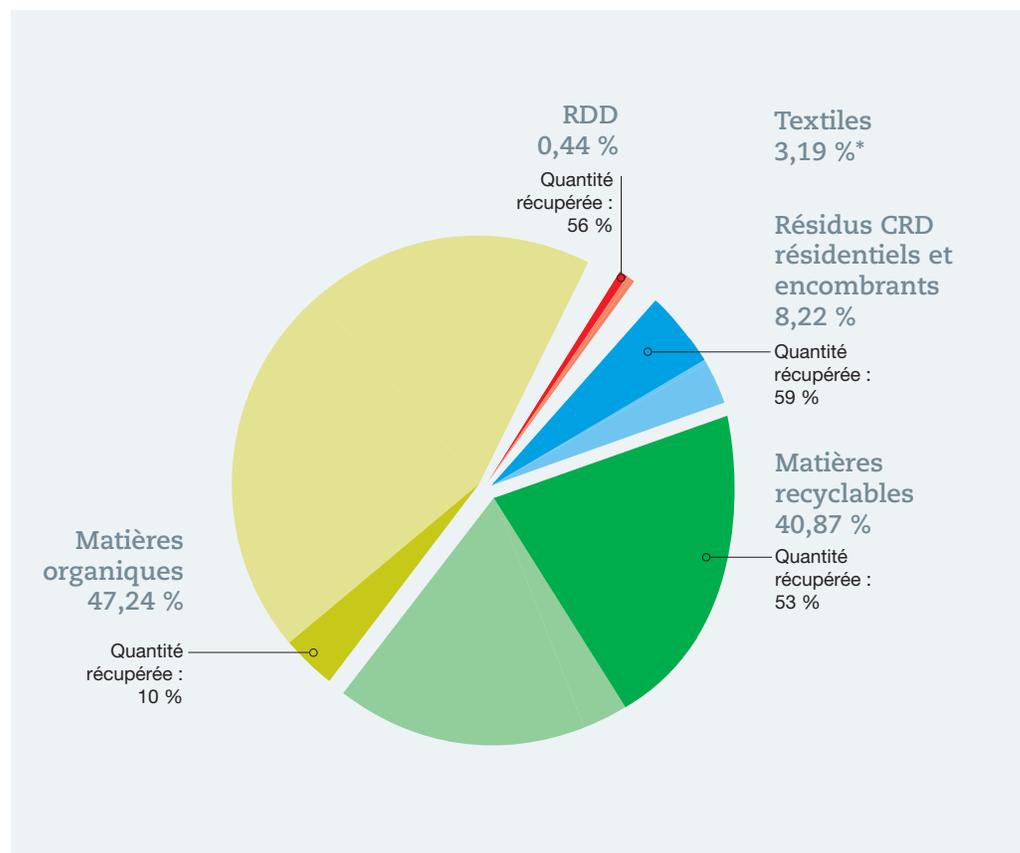
Ratio (kg/personne/an)

CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION⁵

La caractérisation des matières résiduelles vise à évaluer la quantité et la composition des matières déposées en bordure de rue par les résidents lors des différents types de collecte (matières recyclables, matières organiques et ordures ménagères).

Elles excluent les matières qui font l'objet d'apport volontaire des citoyens aux divers lieux de dépôt (consigne, écocentres, cours de voirie municipale) et celles ramassées lors de collectes spéciales et itinérantes.

Ces matières ne correspondent donc pas à toutes les matières résiduelles générées par les citoyens.



* La récupération des textiles est effectuée par des entreprises spécialisées dans le réemploi – le total des quantités collectées sur le territoire de l'agglomération n'est pas comptabilisé dans ce portrait.

5 Source : Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec, 2006-2007, RECYC-QUÉBEC et Éco Entreprises Québec, en collaboration avec Dessau-Soprin et NI Environnement, 2007.



QUANTITÉS RÉCUPÉRÉES EN AMONT⁶

La méthodologie établie par la CMM pour calculer les taux de récupération prend en compte les quantités de matières résiduelles générées par les citoyens de l'agglomération. Celles-ci sont la somme des quantités collectées par les services municipaux et des quantités récupérées en amont par les citoyens (ex. : consigne, compostage domestique, herbicyclage).

Elle prend aussi en compte le potentiel valorisable qui correspond au pourcentage de matières résiduelles potentiellement récupérables à des fins de mise en valeur par rapport à la quantité totale générée de cette matière. Le potentiel valorisable moyen utilisé dans le présent Portrait pour le calcul des taux de récupération est de 92,5 %, tel qu'employé par la CMM et RECYC-QUÉBEC.

MATIÈRES RECYCLABLES :

5,9 kg/personne

(incluant les contenants à remplissage unique)

MATIÈRES ORGANIQUES :

1,7 kg/personne

(herbicyclage et compostage domestique)

RDD :

0,9 kg/personne

(responsabilité élargie des producteurs, réglementaire ou volontaire)

ENCOMBRANTS :

31,9 kg/personne

(responsabilité élargie des producteurs, réglementaire ou volontaire)



⁶ Source : Communauté métropolitaine de Montréal, <http://tbpmgmr.cmm.qc.ca>.

LEXIQUE

Collecte sélective :

Mode de récupération qui permet de ramasser des matières recyclables (verre, plastique, métal, papier, carton) pour en favoriser la mise en valeur. La collecte sélective se fait par apport volontaire à un point de dépôt ou de porte en porte.

Compostage :

Procédé de digestion biologique qui consiste à utiliser l'action de micro-organismes aérobies pour décomposer sous contrôle et de façon accélérée les matières organiques, en vue d'obtenir un amendement organique, stable, hygiénique et riche en humus, que l'on appelle compost.

Dépôt de matériaux secs :

Lieu d'enfouissement accueillant uniquement les résidus de construction, de rénovation et de démolition. A été remplacé par lieu d'enfouissement des débris de construction et démolition avec l'entrée en vigueur le 19 janvier 2006 du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles*.

Écocentre :

Lieu de dépôt et de récupération, par apport volontaire, d'objets encombrants, de résidus domestiques dangereux, d'articles pour le réemploi, de résidus de construction, de démolition et de rénovation d'origine résidentielle, de matériaux secs et de résidus verts pour leur traitement.

Élimination :

Mode de gestion des ordures ménagères et rejets de valorisation par enfouissement, incinération ou autre technologie, avec ou sans récupération d'énergie.

Encombrant :

Meuble et électroménager d'origine résidentielle.

Enfouissement :

Élimination des ordures ménagères en les compactant par couches et en les recouvrant dans un milieu limitant les risques de contamination.

Génération :

Quantité totale de matières résiduelles produites (recyclables, organiques, résidus de construction, de démolition et de rénovation d'origine résidentielle, encombrants, résidus domestiques dangereux, textiles, appareils issus des technologies de l'information et de communication et ordures ménagères).

Gestion des matières résiduelles :

Action d'établir, par la municipalité, les modes de fonctionnement pour la récupération et la mise en valeur des matières résiduelles.

Lieu d'enfouissement technique (LET) :

Lieu de dépôt définitif où l'on décharge, compacte et recouvre les matières résiduelles dans des cellules aménagées et exploitées afin de réduire le plus possible et à contrôler la contamination par le lixiviat, les odeurs et les biogaz.

Matériaux secs :

Résidus d'excavation et de travaux de réfection (terre, gravier, béton, asphalte, pierre, etc.).

Matières organiques :

Ensemble de tous les résidus alimentaires (provenant de la préparation et de la consommation domestique des aliments) et résidus verts (provenant des activités de jardinage, d'horticulture, d'aménagement, de désherbage et d'autres activités connexes) générés par les secteurs résidentiel, industriel, commercial et institutionnel qui peuvent être mis en valeur par le compostage.

Matières recyclables :

Matières résiduelles qui peuvent être mises en valeur par la voie du recyclage pour être réintroduites dans un cycle de production. À Montréal, les matières recyclables actuellement acceptées sont le papier, le carton et les contenants de verre, de métal, de plastique (rigide et souple) à l'exception du plastique no.6 (ex. : assiettes et verre en styromousse, boîtier de disque compact).



Matière résiduelle :

Matière ou objet périmés, rebutés ou autrement rejetés, qui sont mis en valeur ou éliminés.

Mise en valeur :

Transformation ou utilisation de produits issus de matières résiduelles.

Ordures ménagères :

Matières résiduelles produites par les citoyens en secteur résidentiel.

Production individuelle :

Ensemble des matières résiduelles (matières recyclables, matières organiques et ordures ménagères) collectées de porte en porte réparti par année et par personne.

Récupération :

Ensemble des activités de collecte et de conditionnement des matières résiduelles permettant leur mise en valeur.

Recyclage :

Utilisation d'une matière résiduelle en remplacement d'une matière vierge, dans un procédé industriel.

Réduction à la source :

Action permettant d'éviter de générer des matières résiduelles lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.

Réemploi ou réutilisation :

Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification importante de son apparence ou de ses propriétés.

Résidu domestique dangereux :

Résidu, généré par une activité purement domestique, qui a les propriétés d'une matière dangereuse (lixivable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou réactive) ou qui est contaminé par une telle matière, qu'il soit sous forme solide, liquide ou gazeuse.

Résidu de construction, de démolition et de rénovation d'origine résidentielle :

Résidu provenant des activités de la construction, de la rénovation et de la démolition tel que le bois, le plâtre, le métal, la brique, etc.

Taux de récupération :

Rapport entre la quantité de matières résiduelles valorisées et la quantité de matières résiduelles pouvant être mises en valeur⁷.

TIC :

Appareils issus des technologies de l'information et de communication.

Traitement :

Procédé physique, thermique, chimique, biologique ou mécanique appliqué à une matière résiduelle en vue de sa mise en valeur ou de son élimination.

Valorisation :

Transformation d'une matière résiduelle par la mise en valeur de certaines de ses propriétés.

⁷ Source : Communauté métropolitaine de Montréal, Tableau de bord du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, <http://tbpmmr.cmm.qc.ca>

